

La satisfaction des étudiants diplômés des collèges repose sur d'autres facteurs que l'obtention d'un bon emploi

On a prouvé que l'obtention d'un bon emploi contribue à la satisfaction des personnes diplômées des collèges, mais, selon une nouvelle étude réalisée par deux chercheuses du **Conseil ontarien de l'enseignement supérieur (COQES)**, ce n'est pas le seul aspect qui compte. De la pertinence du matériel didactique à la qualité de l'enseignement, le déroulement du parcours scolaire contribue presque autant à la satisfaction des personnes diplômées que les résultats obtenus sur le marché du travail.

Description du projet

L'étude, intitulée ***Quels sont les déterminants de la satisfaction et de l'activité sur le marché du travail des diplômés de collège de l'Ontario? Analyse des résultats des sondages sur la satisfaction des diplômés de collège en Ontario***, a analysé la satisfaction globale des diplômés en recourant aux données du Sondage sur la satisfaction des personnes diplômées de 2001-2002 à 2006-2007, une enquête commandée par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) et effectuée par un tiers auprès de tous les diplômés des collèges six mois après la remise des diplômes. L'étude s'est penchée sur l'influence de facteurs comme la taille et l'emplacement de l'établissement d'enseignement, la composition des programmes et les données démographiques relatives aux diplômés sur la satisfaction, l'emploi et les revenus des personnes diplômées des collèges.

Résultats

On constate, sans surprise, que les personnes diplômées ayant un emploi et qui **gagnent beaucoup d'argent** ou qui **trouvent un emploi dans leur domaine ou correspondant à leurs qualifications** sont les **plus satisfaites**.

De nombreuses personnes croient que la satisfaction des personnes diplômées est attribuable a) à l'obtention d'un bon emploi et b) à des variables comme l'emplacement ou la taille de l'établissement scolaire. L'étude a révélé que **certains éléments particuliers liés au parcours scolaire ont autant d'influence sur la satisfaction des diplômés**. Après avoir pris en compte les résultats sur le marché du travail, il appert que la **satisfaction est influencée par divers aspects de la qualité de l'éducation**, que ce soit le contenu des cours, la qualité de l'enseignement ou l'acquisition de compétences et habiletés liées au travail. Par contre, la **satisfaction des diplômés occupant un emploi n'est pas influencée directement par l'âge, le sexe, le champ d'études, les titres de compétences obtenus ou la taille et l'emplacement de l'établissement**.

Lors de l'analyse des facteurs influençant le revenu, un tout autre scénario s'est dessiné. **Les diplômés des secteurs de la santé ou de la technologie touchent de meilleurs salaires**. En outre, les diplômés de sexe masculin et plus âgés gagnent un meilleur salaire horaire, même après avoir pris en compte le champ d'études. Toutefois, l'étude a découvert que la satisfaction liée à la qualité de l'enseignement ou à l'acquisition de compétences n'a pas d'effet sur le salaire. En fait, **la satisfaction des diplômés disposant d'un meilleur salaire est davantage liée à des « compétences générales »**, comme la pensée critique et la capacité de résoudre des problèmes.

Incidences sur les politiques

Au début de l'étude, les chercheuses se demandaient, entre autres, si les collèges pouvaient influencer le taux de satisfaction de ses diplômés. **Les efforts consacrés par les établissements pour augmenter la satisfaction des étudiants à propos de l'enseignement et de l'apprentissage devraient accroître la satisfaction globale des diplômés.** En outre, les collèges devraient continuer à **aligner la composition de leurs programmes avec les tendances à long terme du marché du travail**; les collèges et le gouvernement devraient **informer rapidement les candidats potentiels des perspectives du marché du travail.**

Les chercheuses ont également cherché à savoir **si un collège peut influencer le taux d'emploi de ses diplômés.** En raison d'un manque de données, le sondage ne pouvait déterminer si cela est possible; toutefois, il indiquait que les **titres de compétences acquis et le champ d'études peuvent avoir une incidence sur le taux d'emploi.** Comme le taux d'emploi est actuellement lié au financement selon le rendement établi en fonction d'**indicateurs de rendement (IR)**, l'étude laisse entendre que **les comparaisons entre les collèges devraient porter sur des titres de compétences et des programmes similaires.**

L'étude a été rédigée par Ursula McCloy, directrice de recherche, et Shuping Liu, analyste de recherche au COQES.